

Commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger

Compte-rendu de la réunion du 3 mars 2017

La Commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger s'est tenue vendredi 3 mars au Centre de conférences ministériel sous la présidence de Monsieur Eric Lamouroux, directeur adjoint des Français de l'Etranger et de l'administration consulaire, assisté par Jean Louis Marfaing, sous-directeur de l'expatriation, de la scolarisation et de l'action sociale.

Quelques rappels :

- ◆ Le système social français en application du principe de territorialité des mesures législatives n'est pas applicable aux compatriotes établis hors de France
- ◆ L'aide sociale du MAEDI est unique au monde car elle repose sur la volonté d'étendre l'effort de solidarité nationale à nos compatriotes à l'étranger.

Les aides consulaires sont destinées à 3 publics spécifiques :

- ◆ Allocation de solidarité (AS) : personnes âgées
- ◆ Allocations adultes ou enfants handicapés (AAH ou AEH)
- ◆ Secours mensuel spécifique enfant (SMSE) : aide à l'enfance en détresse
- ◆ Autres aides possibles :
 - ADD : allocation à durée déterminée (6 mois maximum)
 - Aides ponctuelles (Secours occasionnels ou aides exceptionnelles)
 - PAC : Prestation d'Assistance Consulaire : réservée à l'UE et AELE (Association Européenne de Libre Echange : comprenant actuellement la Suisse le Liechtenstein, l'Islande et la Norvège)

Le Département continue de constater des faiblesses persistantes dans la constitution de certains dossiers : incohérences entre ce qui est dit dans les CCPAS et les tableaux fournis. Il a été décidé de repenser le dispositif de recueil des données, de suivi des dépenses, de clarifier les documents demandés et de simplifier les procédures.

En 2017, le nombre des Français inscrits au registre mondial des Français de l'Etranger est de 1,782.188 soit une augmentation de 4,16 % par rapport à 2016.

◆ Bilan 2016 :

- Crédits inscrits en LFI (loi de finances) : 17 645 050 €
- Disponibles : 14 068 233 €
- Consommés : 13 824 116
- 104 000 € sont remontés puis redéployés.

L'abattement logement est maintenu à 15 % sauf pour l'Algérie où il est de 10 %.

L'examen des dossiers pour l'attribution des allocations compensatrices continues, des ADD et des SMSE est plus rigoureux. Les SMSE sont essentiellement attribués pour les problèmes de transport ou les besoins alimentaires.

Crédits déconcentrés (aide sociale, OLES -organismes locaux d'entraide et de solidarité-, CMS) :

- LFI : 16 243 050 €
- Disponibles : 14 068 233 €

- Consommés : 13 834 116 € (constant par rapport à 2014) soit un taux de **98,68 %**.

A noter la suppression de la ligne budgétaire : accès à l'emploi et formation professionnelle fin 2017. Pour 2017 elle est de 78 250 € versée à 5 associations qui attribuent des bourses à l'emploi.

Activités 2016 :

La dépense est en baisse par rapport à 2015 (-0,6,5 %) ainsi que le nombre d'allocataires qui passe de 4193 (2015) à 4071 (en 2016)

♦ Consommation par type d'allocation :

- AS : 4041 bénéficiaires. 5 822 785 € (-12 %)
- Afrique du Nord : 826 (20,29%)
- Amérique du Sud : 635 (15,60%)
- Afrique CFA : 590 (14,49 %)
- Asie Océanie : 503 (12,36%)
- Océan Indien : 423 (10,39%)
- MO : 371 (9,11%)
- UE 216 (5,31%)
- Amérique Centrale : 171 (4,20%)
- Amérique du Nord : 140 (3,16%)
- Afrique Hors CFA : 119 (2,92%)
- Europe occidentale hors UE : 21 (1,35%)
- AAH : 4 841 139 € (-7 %)
- AEH : 1 133 431 € (+5 %)
- ADD : 65 105 € (+21 %)/
- SMSE : 273 484 € (-10 %)
- PAC : 282 846 € (+9 %)
- Secours occasionnels : 706 271 € (+34%)
- Aides exceptionnelles : 37 668 € (-4%)

OLES : une réelle volonté de soutenir les OLES est affichée.

Le montant des subventions octroyées aux OLES a été de 366 160€ après régulation pour 91 établissements. Mais au final elles ont perçu 402 450 € répartis comme suit car les remontées ont été réparties :

Afrique du Nord= 27,66%

UE : 24,03 %

Afrique zone CFA : 17,7 %

Moyen Orient, Turquie : 10,93 %.

Les critères d'attribution sont :

- Complémentarité avec l'action sociale du consulat
- Relai géographique
- Dynamisme de l'organisme pour les recherches de financement
- Non discrimination
- Neutralité
- Transparence
- Qualité du retour de l'information.

Aide sanitaire aux CMS : 130 600 € (+ 4%)

14 CMS dans le monde. 11 ont eu une subvention.

Crédits centraux (rapatriements, hospitalisations à l'étranger, subvention aux organismes d'aide (France Horizon) et 3ème catégorie aidée de la CFE.

- LFI : 1 402 000 €
- Disponibles : 1 133 522 €
- Consommés : 858 817

Pour 237 rapatriements (-18%) :

- 86 pour raisons médicales
- 151 sur critère d'indigence dont 76 ont été accueillis par France Horizon (ex CEFR)
- 18 bacheliers boursiers de l'AEFE.

Le coût moyen d'un rapatriement est de 1981 € (+11%).

Les hospitalisations à l'étranger sont faites sous conditions de remboursement : 4 ont été prises en charge.

La subvention à France Horizon : 8 000 €
CFE : 351 450 €.

Il est toujours gardé environ 300 000 € pour les rapatriements éventuels de fin d'année.

Prévisions 2017**Fixation des taux de base :**

- ◆ Les taux de base sont fixés chaque année en € pour chaque poste en fonction :
 - du niveau de vie local
 - du taux de change et de l'inflation (effet change/prix)
 - du panier de la ménagère
 - de la demande du poste
 - UE + AELE : TB gelés depuis 2003
- ◆ En 2017
 - 87 maintiens
 - 104 hausses
 - 12 baisses

La baisse des demandes a permis de dégager une marge et d'accorder des hausses de taux de base.

Par type d'allocations

AS : 6 034 137 €
AAH : 4986 052 €
AEH : 1 264 344 €
ADD : 79 278 €
SMSE : 356 374 €
SO : 641 655 €
AE : 280 858 €

Rejets : 33 demandes dont 2 réorientées vers d'autres allocations plus intéressantes pour les bénéficiaires.

Les OLES :

Les demandes arrivées à ce jour s'élèvent à 545 335 € pour 85 dossiers. Les décisions d'attribution de subvention seront prises au mois de juin.

La répartition par pays sera communiquée à la commission des affaires sociales de l'Assemblée des français de l'Etranger d'octobre 2017.

En conclusion :

La commission s'est déroulée dans un climat serein d'écoute et d'échanges.

Chaque section, chaque conseiller consulaire nous ayant renvoyé le questionnaire ou soumis des problèmes particuliers aura une réponse individuelle avec des chiffres concernant le poste consulaire dont il dépend.

Par ailleurs, nous sommes en possession de très nombreux chiffres sur toutes les régions du monde. Nous pouvons répondre à vos questions.

Martine Vautrin Djedidi
Conseillère FdM – ADFE à l'AFE

Marion Berthoud
Représentante FdM- ADFE